Campagne 2026-2027
N°02 – 18 novembre 2026

Spécial intempéries

Tableau 1 : cumul de pluie en mm pour différentes stations météorologiques sur l'arc méditerranéen entre le 23/09/26 et le 16/11/26

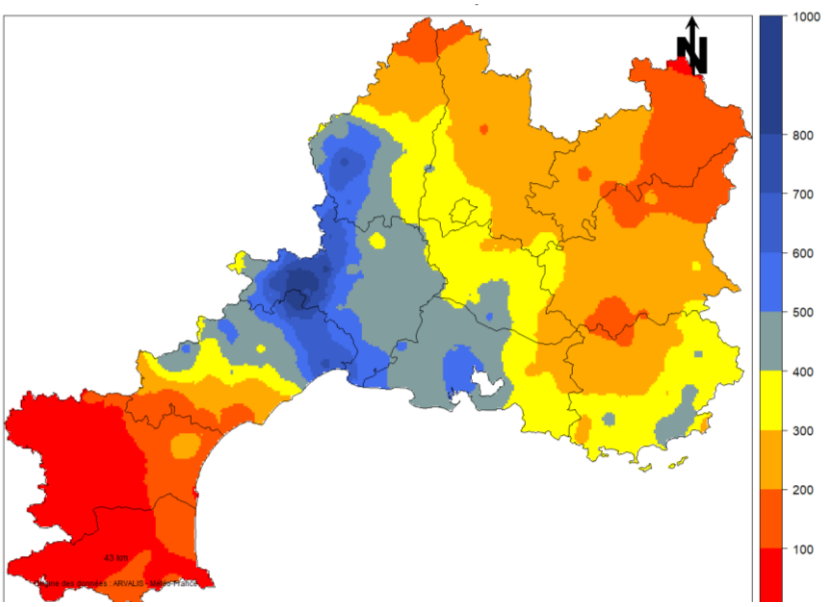
Cumul de pluie en mm entre le 23/09/26 et le 16/11/26

Période	Béziers	Mauguio	Nîmes	Arles Tour du Valat	Alès	Orange	Aix en P.	Valen-sole	Gréoux
	34	34	30	13	30	84	13	4	5
23/09 au 16/11	142	711	445	504	443	347	291	182	182

Conditions météorologiques exceptionnelles

La région connait depuis fin septembre une succession d'épisodes méditerranéens qui ont engendré des cumuls de pluies exceptionnellement élevés et des inondations.
Le **tableau 1** ci-dessus précise les cumuls de pluie pour différentes stations météos de la région.
Le secteur allant de Montpellier à Saint Martin de Crau a particulièrement été touché (**figure 2, secteur en gris/bleu**) avec des cumuls de pluie dépassant 700 mm à Mauguio, et tournant autour de 500 mm entre Nîmes/Arles/Alès.
Ces intempéries ont entraîné des conséquences multiples sur les céréales à paille d'hiver :

Figure 1 : cartographie des cumuls de pluie en mm sur l'arc Méditerranéen entre le 23/09/26 et le 16/11/26



1) **Retard de semis**

La météo est passée d'extrêmement sèche en septembre sans possibilité de préparer les terres à extrêmement pluvieuse depuis fin septembre avec très peu de créneaux de semis possible. Le principal créneau de semis a été entre le 26 octobre et le 3 novembre où beaucoup d'agriculteurs ont semé jour et nuit pour essayer de semer le maximum de surface avant le retour des pluies. Un autre créneau de 3 jours entre le 15 et le 18 octobre a pu être exploité par certains.

Aujourd'hui sur l'ensemble de l'arc méditerranéen, il n'y aurait au total **qu'environ 40% des surfaces de blé dur semées** avec des disparités selon les secteurs :

- Sur le narbonnais 75% semés (conditions météorologiques bonnes)
- Sur le biterrois environ 50% des surfaces ont pu être semées (conditions moins humides qu'à l'est de l'Hérault mais quand même bloquantes sur certains secteurs).
- Sur l'est Hérault environ 30% de semis réalisés.

- Nord Gard : 40%
- Uzès : 40%
- En Camargue, quasiment aucun semis n'a été réalisé au sud d'Arles. Quelques semis ont pu se faire sur le nord Camargue.
- Bollène : 90 % semés
- Orange : 60% semés.
- Sud Vaucluse/Lubéron : environ 30% réalisés.
- Secteur Aix en Provence : 60% environ
- Sur les Alpes de haute Provence, environ 60% de semés.

2) **Sur les 40% de semis réalisés, une partie a été détruite :**

Sur l'ensemble du littoral, allant de Sète à Marseille, la plupart des semis qui ont été réalisés mi-octobre ont pourris.

Les semis réalisés fin octobre/début novembre ne sont pas en grande forme : les levées se font difficilement (ou ne se font pas). Des graines pourrissent.

Dans les secteurs d'Aix, Peyrolles, Le Puy Ste Réparade, Nîmes, des re-semis ont eu lieu à la suite d'ennoiements.

Dans les secteurs moins impactés (Narbonnais et Biterrois, Durance au-dessus d'Aix/Manosque/Valensole, Bollène,), la situation est en revanche meilleure avec des semis dans de bonnes conditions et de belles levées homogènes (à part bas fond, parcelles qui ont ravinées).

3) **Désherbage difficile voire impossible avec de telles conditions** :

Les blés qui ont « survécu » dans les secteurs touchés n'ont généralement pas été désherbés.

Dans les secteurs moins impactés (Bollène, Alpes de Haute Provence, Biterrois), une partie des blés n'a pas pu être désherbée, la priorité ayant été de semer le maximum de surface avant le retour des pluies.

Que faire sur mes parcelles suite à ces conditions ?

En région, il y a plusieurs cas.

Cas type 1 : j'ai réussi à semer en octobre/début novembre, je suis inquiet(e) car mon blé ne lève pas ou semble mal au point. Que faire ?

La première chose à faire est d'aller sur la parcelle observer les graines ou plantules de blés.

Ce que vous avez besoin de savoir c'est si vous aurez autour de 150 plantes levées/m² en entrée d'hiver pour évaluer s'il y aura un impact ou non de cette inondation ou excès d'eau sur le rendement.

Si les blés n'ont pas levé, il faut creuser sur la ligne de semis, chercher et déterrer les graines pour observer leur aspect.

- **Si les graines n'ont pas encore germé**, ont-elles un aspect normal ? Sont-elles gonflées et remplies d'eau à l'intérieur (**Figure 1 page suivante**) ? Commencent-elles à noircir ? Le germe est-il apparent ?

Il est important d'observer les graines à plusieurs endroits de la parcelle pour évaluer si la situation est la même partout : dans les mouillères mais aussi dans les zones plus hautes s'il y en a.

L'astuce :

Il est possible de réaliser un test de germination simple à la maison pour confirmer la viabilité des graines : Pour cela vous pouvez disposer des graines ramassées au champs sur une papier sopalin légèrement humide et recouvrir avec un autre sopalin légèrement humide. Vous pouvez placer quelques graines qu'il vous reste en stock à coté comme témoin. Attendre 2-3 jours dans une pièce de la maison qui reçoit la lumière naturelle.

Attention, le test n'informe que sur la viabilité des graines ou plantules à l'instant t ; si l'engorgement ou l'ennoiement perdurent, il est probable que la situation empire.

Photo 1 : test de germination J0



Photo 2 : même test de germination 48H plus tard : à gauche témoin qui n'a pas été confronté à excès d'eau et à droite graines qui viennent de parcelles noyées : elles ne germent pas et pourrissent.



Figure 1 : Graines de blés remplies d'eau, quand on les touche ça s'enfonce, à l'intérieur le grain est gorgé d'eau. Aucun germe visible plus d'une semaine après le semis = ça va pourrir



- **Si les graines ont germé**, évaluer l'aspect du germe : le germe s'il n'a pas encore percé à la surface du sol, semble-t-il noircir ou pourrir ? Ou a-t-il un aspect normal (blanc et turgescent (**Figure 2 ci-dessous**) ?

Figure 2 : grain en train de germer ayant un aspect « normal » (source image planet vie)



Si les blés ont levé : La plantule a-t-elle une couleur normale ou est-elle pâle/jaune ?
La densité de semis est-elle satisfaisante (faire un comptage rapide à plusieurs endroits c'est encore le mieux).
Une fois la parcelle observée, il est possible de prendre une décision.

Pour décider il faut avoir en tête **trois informations** :

1) **Normalement, la germination a lieu 2 à 5 jours après le semis** (si les conditions d'humidité et de température sont idéales), et la levée intervient une à deux semaines plus tard. Si les graines observées n'ont pas germé, et que cela fait moins de 5-6 qu'elles ont été semées, tout n'est pas perdu, il faudra retourner observées les graines dans 3-4 jours pour suivre l'évolution. Si la germination n'a toujours pas eu lieu plusieurs semaines après le semis, les graines ont surement pourri.

2) **Sur des graines germées, l'impact dépend de la durée d'ennoiement après le semis** (**Tableau 1 ci-dessous**). 24 H sous l'eau entraine une perte moyenne à la levée de 10% ; 3 jours sous l'eau une perte moyenne de 25% à la levée et 4 jours sous l'eau une perte moyenne de 40% de la levée. Attention, en cas de semis profond, les graines et plantules sont plus exposées à l'ennoiement car elles peinent à trouver l'oxygène nécessaire.

Tableau 1 : Evolution du taux de levée de graines en cours de germination soumises à un ennoiement temporaire (source Cannell et Belford, 1982)

Durée d'ennoiement	Pourcentage de levée (min-max)	Nombre d'observations
1 j	90 (75-99)	9
3 j	75 (60-85)	4
4 j	60 (40-65)	4
10 j	5 (0-5)	2
16 j	0	1

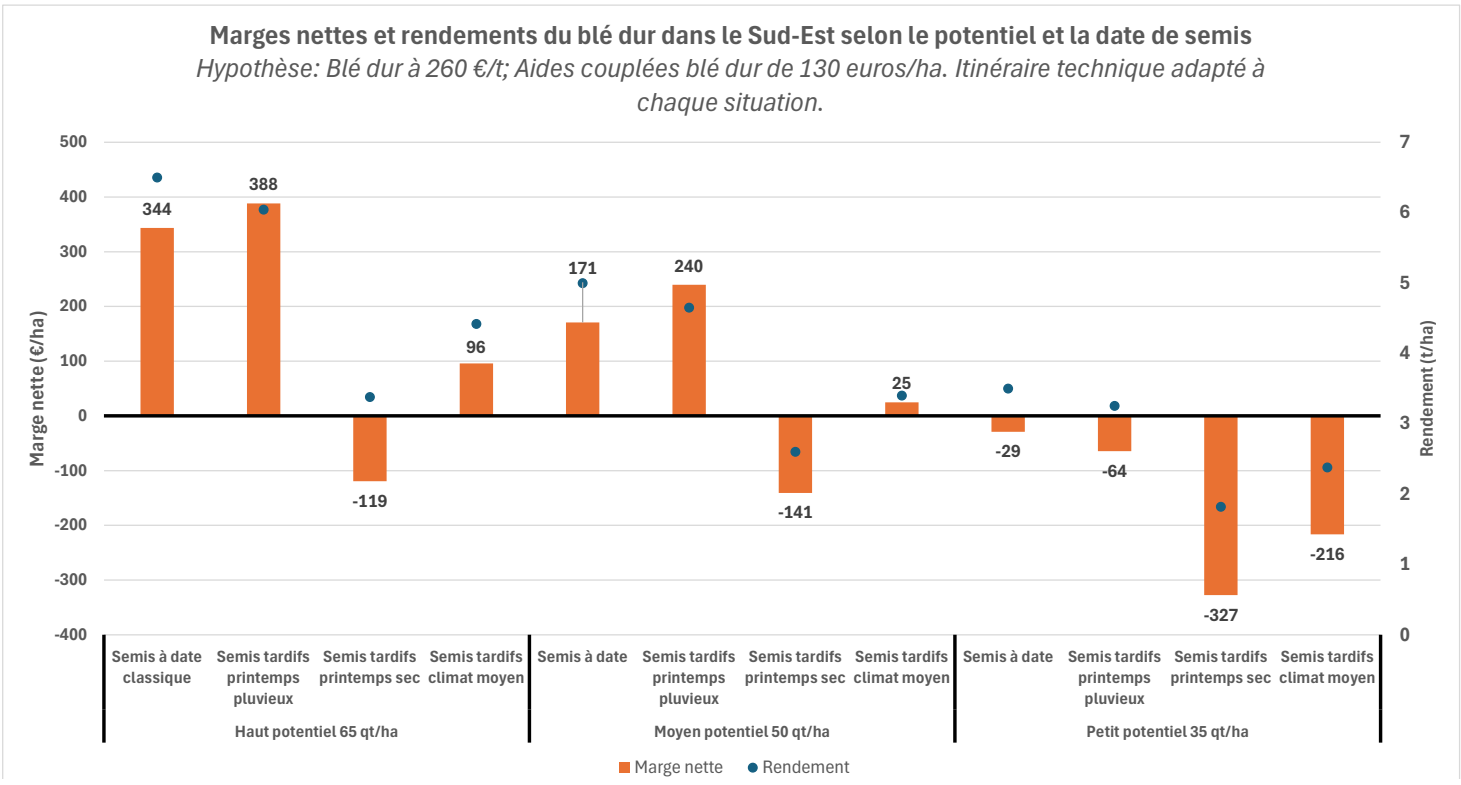
3) **En Région, le rendement est généralement pénalisé en dessous de 150 plantes levées/m² :** si la densité de blé dur levée est inférieure à cette densité le rendement sera surement impacté. Cet impact dépendra des conditions climatiques par la suite et des possibilités de compensation par le tallage. Entre 100 et 150 plantes levées/m², si les conditions sont favorables et permettent un bon tallage, le rendement ne sera pas forcément très dégradé. En dessous de 100 plantes levées/m² on considère que dans tous les cas le rendement sera trop grandement impacté.

• Finalement que faire si j'ai semé et la parcelle a été inondée/ennoyée ?

❖ **Si l'excès d'eau est désormais évacué et qu'il reste des plantules viables en densité suffisante (>150 plantes/m²),** laisser la culture en place et limiter les stress complémentaires pour l'instant (ne pas appliquer d'herbicide tout de suite).

❖ **Si l'excès d'eau est désormais évacué et qu'il reste des plantules viables à une densité inférieure à 100 plantes/m² :** le rendement sera trop impacté, il faut abandonner la culture.

Figure 3 : calcul de la marge nette (euros/ha) de parcelles de blé dur en Méditerranée pour différents potentiels : haut potentiel = 65 qt, moyen potentiel = 50 qt, faible potentiel = 35 qt). Pour chaque potentiel, la marge nette est calculée selon la date de semis et le potentiel de rendement espéré à cette date (potentiel de rendement pleinement atteint pour un semis à date classique ou dégradé de 7 % si semis tardif avec printemps pluvieux ou dégradé de 48% sur semis tardif avec un printemps sec ou dégradé de 32% en prenant la perte moyenne d'un semis tardif avec des conditions moyennes).



- **Si l'excès d'eau est désormais évacué et qu'il reste des plantules viables à une densité comprise entre 100 et 150 plantes/m² :** il y aura probablement un impact sur le rendement. Si la parcelle est sur des terres très séchantes : on vous conseille plutôt d'abandonner car il y a plus de risque qu'il y ait du stress hydrique et une faible compensation par le tallage. Si la parcelle est sur des bonnes terres, on vous conseille plutôt de garder la culture en place.

- **Si c'est toujours gorgé d'eau après plusieurs semaines avec des plantules tout juste germées** ou **si les plantules sont déjà mortes** ou **si les grains n'ont toujours pas germé :** la culture est à abandonner.

Pour les cas où la culture est à abandonner, la question de resemer la parcelle se pose alors mais avant d'agir il faut se demander si c'est rentable économiquement !

En région Méditerranéenne, des essais d'Arvalis ont montré qu'un semis tardif de décembre/début janvier entraine une perte de rendement moyenne de 32% par rapport à un semis à date classique. Cette perte est plus ou moins importante selon le climat au printemps et le type de sol : sur sol profond **si le printemps est pluvieux, la perte observée est en moyenne de 7%.**

Si le printemps est sec, la perte de rendement observée est en moyenne de 48%.

Le calcul de la marge nette/ha (Figure 3 au-dessus) en prenant en compte cette perte de rendement, un itinéraire technique adapté (ajustement fertilisation azotée à un rendement plus faible, augmentation densité de semis, programme fongicide et herbicide réduit) et une hypothèse de prix du blé dur à 260 euros/T avec une aide couplée du blé dur à 130 euros/ha, montre que de manière générale :

- **Pour des petits potentiels (35 quintaux), un semis tardif est à éviter** : la marge nette, déjà négative de base le devient encore plus.

- **Pour des potentiels plus élevés (50 et 65 quintaux), si le printemps et pluvieux, cela vaut le coup de semer car la marge reste positive. Si le printemps est sec, la marge sera négative**.
  Comme nous ne pouvons pas prédire la météo à l'avance (nous aurions bien besoin de Mme Irma), il est conseillé de gérer le risque en semant/ressemant qu'une partie de la sole initialement prévue et basculer le reste de l'assolement sur d'autres cultures dans la mesure du possible (pois chiche, luzerne bien menée, tournesol...).

Remarque 1 : en cas de printemps pluvieux, sur des hauts et moyens potentiels la marge nette semble un peu « s'améliorer » en semant tard. C'est parce que nous prenons en compte un itinéraire technique simplifié adapté à un semis plus tardif mais avec des résultats en rendement très proches. Cette situation est très rare dans la région où les printemps sont majoritairement secs (exception printemps 2026), et ne doit surtout pas encourager à semer plus tard !

Remarque 2 : Ces calculs de marge ne prennent pas en compte le coût du premier semis qui aurait été réalisé et détruit. Si vous avez déjà semé et que la parcelle a été détruite par les intempéries, si vous ressemer la marge/ha sur les parcelles de blé dur doit être dégradée du coût du premier semis (=coût semences du 1er semis + coût intervention 1 er semis).et d'une éventuelle opération de reprise pour le deuxième semis.

Cas type 2 : je n'ai pas encore semé mon blé dur, est ce que ça vaut le coup de semer plus tard ?

La conclusion est la même que pour ceux qui doivent ressemer.

Il n'est pas judicieux de semer tard pour des faibles potentiels. Pour des bons rendements (65 quintaux) ou rendements intermédiaires (50 quintaux) il faut espérer qu'il pleuve au printemps. Les options d'assolement étant limité, il est conseillé d'assurer le semis d'une partie de la sole de blé dur quand même.

- **Jusqu'à quand je peux semer/ ressemer ?**

Jusqu'à début-mi-janvier il est possible de semer sur des sols profonds. Au-delà il n'est plus conseillé de semer en région Des essais réalisés fin janvier/début février montre des pertes de rendement allant jusqu'à 70% si le printemps est sec sur des semis aussi tardifs.

Cas type 3 : j'ai semé, mon blé va très bien (Lucky You !) mais je n'ai pas désherbé.

Pour les blés semés en octobre/début novembre, qui ont bien levé et **semblent vigoureux** (secteur Narbonnais, Biterrois, Bollène, Alpes de Haute Provence) et qui n'ont pas été désherbés : il va falloir réaliser un désherbage dès que possible.

- **Si le blé est à 2 feuilles et que le ray grass est au même stade ou moins développé** il est encore temps de faire un désherbage racinaire en post levée soit avec du prosulfocarbe + dff soit avec une spécialité à base de chlortoluron (voir message précédent ABDD N°1).

- **Si le ray grass a déjà dépassé le stade 3-4 feuilles :** il est trop tard pour faire un désherbage d'automne. Sur les parcelles qui n'ont pas de problème de résistance, un rattrape en sortie d'hiver pourra avoir une action contre les graminées.

Chambre Régionale d'Occitanie, Mas de Saporta – CS 30012 -34875 LATTES
Tél : 04.67.20.88.74 Fax : 04.37.30.88.73

Avec le concours de :
- Arterris, CAPL, Duransia, Ets Magne.
- Ets Perret, Ets Touchat, Ets Perris, JEEM, CAP N RICE.
- Chambres d'agriculture 11, 30, 34.
- Lycée agricole Nîmes Rodilhan.